



Bridge Club de SAUTRON

Espace Saltéra, Rue de la Forêt, 44880 SAUTRON
Tél. : 02 40 94 86 54. Adresse messagerie : sautronbc@orange.fr
Site Internet : <http://pagesperso-orange.fr/bridgeclubsautron/>

Charte de l'Adhérent

En prenant votre adhésion et, pour beaucoup, votre licence, vous devenez membre du Bridge Club de Sautron. Ceci vous donne le **DROIT** de participer aux différentes activités du Club.

Mais le club ne fonctionne que grâce au travail bénévole d'une équipe d'animateurs ; aussi, pour que chacun puisse profiter pleinement des activités proposées, certains **DEVOIRS** vous incombent.

LES TOURNOIS :

Les tournois de l'après-midi débutent à 14H00, les tournois du soir à 19H30.

Leur durée est de 3H30 à 3H45; un tournoi de régularité se joue en général en 24 donnes, parfois 27 selon l'organisation, avec un rythme de jeu imposé de 8 donnes/heure ; à ce temps de jeu il faut ajouter les temps de changement de position.

Mise en place des tournois :

Il est nécessaire d'arriver au moins $\frac{1}{4}$ d'heure avant le début du tournoi pour s'inscrire et permettre à l'arbitre d'organiser le tournoi.

Par souci d'équité, le positionnement à la table est déterminé par l'ordinateur en fonction de l'indice de valeur des paires inscrites. L'annonce du positionnement à la table ne peut donc être faite qu'après la fin des inscriptions ; D'où l'importance de respecter les horaires.

Par ailleurs, l'installation de la salle, des tables, des chaises, des étuis, des boîtes à enchères est l'affaire de tous, merci d'y participer.

Pendant les tournois

Duplication : Cette phase de jeu est essentielle. Toute erreur de duplication pénalise le jeu et fausse les résultats. La duplication doit donc être réalisée avec la plus grande attention. Après chaque donne jouée à la première position, les joueurs doivent impérativement vérifier la duplication et signaler toute erreur à l'arbitre.

Pendant le jeu :

- Les cartes doivent être comptées avant de procéder aux enchères, l'étui en cours doit rester au centre de la table,
- Les cartons d'enchères doivent être posés sans hésitation. Les enchères ne doivent être replacées dans leur boîte qu'après l'entame,
- les joueurs doivent être aussi silencieux que possible et doivent éviter toutes manifestations (gestes, paroles, cris, mimiques, soufflements divers ...) susceptibles d'apporter une quelconque indication au partenaire, aux adversaires et aussi de perturber les tables voisines,
- Les temps de jeu doivent être respectés, faute de quoi, après un premier avertissement, une pénalisation pourra être appliquée par l'arbitre à une table ou une paire défailante,





Bridge Club de SAUTRON

Espace Saltéra, Rue de la Forêt, 44880 SAUTRON
Tél. : 02 40 94 86 54. Adresse messagerie : sautronbc@orange.fr
Site Internet : <http://pagesperso-orange.fr/bridgeclubsautron/>

- A la fin d'une donne, les cartes doivent rester sur la table jusqu'à ce que les deux camps soient d'accord sur le résultat qui sera alors rentré dans la bridgemate par le camp nord-sud et validé par le camp est-ouest.

Après les tournois :

Le rangement de la salle, des tables, des chaises, des étuis, des boîtes à enchères est aussi l'affaire de tous.

Après chaque tournoi : les fiches ambulantes doivent être sorties des étuis pour éviter toute confusion lors du tournoi suivant et les boîtes à enchères doivent être vérifiées et posées sur les tables.

Cela ne représente qu'un petit geste pour vous, mais assurément un grand geste pour ceux qui bénévolement en effectuent la collecte.

De plus, après les tournois avec duplication, les cartes doivent être rangées par couleur, cela permet de gagner du temps lors de la duplication au tournoi suivant.

COURTOISIE :

Seul l'arbitre est responsable de l'organisation et du bon déroulement du tournoi.

Une attitude correcte à l'égard des adversaires, du partenaire, de l'arbitre est indispensable ; en cas de différend à la table, seul l'arbitre est habilité à intervenir ; aucun joueur ne doit ni ne peut tenter d'imposer son point de vue personnel.

Une attitude incorrecte pourra être sanctionnée par la Commission des Litiges du Bridge Club de Sautron. Si vous subissez l'attitude incorrecte d'un joueur, **il est impératif que vous fassiez immédiatement appel à l'arbitre** pour qu'il puisse recueillir, à chaud, les informations contradictoires qui permettront l'analyse de la situation. Ainsi, la Commission des Litiges disposera de tous les éléments nécessaires pour pouvoir délibérer dans la plus grande sérénité et impartialité.

PROPRETE :

Les bouteilles vides, gobelets, papiers usagés doivent être jetés dans les poubelles. Si du matériel du club est utilisé, il doit être soigneusement lavé et rangé après usage.

Le Conseil d'Administration est heureux de vous compter parmi les membres du Bridge Club de Sautron. Il vous remercie de veiller à l'application de ces recommandations pour la bonne marche du club et pour que bridge rime avec convivialité et bonne humeur.

Sachez que vous pouvez également vous rendre utile en vous portant volontaire pour entrer dans le Conseil d'Administration, pour devenir arbitre, etc

Le Conseil d'Administration